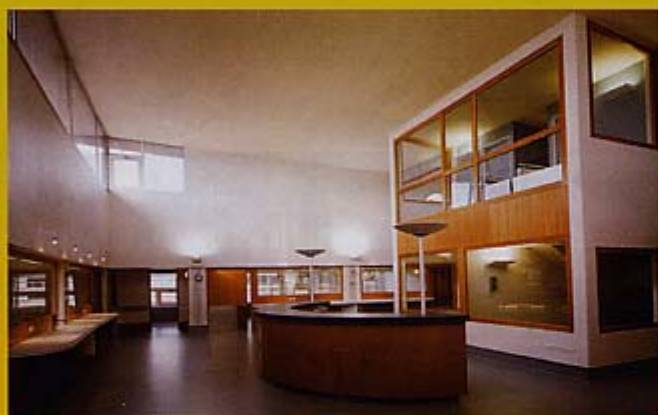


Bois et Agencement

Historiquement, si l'agencement est basé sur les savoirs du menuisier, il s'ouvre et s'adapte aux nouveautés touchant les matériaux (dérivés du bois, verre, métaux, pierres, plastique...) et les métiers du bâtiment (chauffage, climatisation, lumière, sonorisation, isolation, plafonds, sécurité...).

Qualités requises : adaptabilité, rapidité, curiosité, imagination, qualification, autonomie, capacité à anticiper.



Diplômes préparés

BEP : Bois et Matériaux associés
Technicien Agencement

Poursuite d'études

BTS Agencement de l'Environnement
Architectural (A.E.A.),
(à l'école La Mache),
BTS Système Constructif Bois
et Habitation (SCBH),
BTS Productique Bois,
BTS Technico-Commercial,
...

Fonctions possibles

Dessinateur en bureau d'études,
Conducteur de travaux,
Mètreur,
Chef de production,
Chargé d'affaires.

Notre activité comprend :

Une phase de conception (créativité)

Ecoute du client : cahier des charges
Conseils techniques et esthétiques : croquis
Avant-projet : plans et perspectives
Estimation des travaux : devis, planning

Une phase de préparation

Plans de fabrication, planning de travail
Commande des matériaux, quincaillerie,
sous-traitance (respect du budget.)

Une phase de fabrication et de pose

Suivi de la fabrication en atelier
Pose des ouvrages sur le chantier
Coordination avec les entreprises
Respect des délais, normes, qualité
Réception des travaux
Facturation.

Contenu du programme

Enseignement Général

- Français, Maths, Sciences, Langue (Anglais), Histoire-Géographie...

Enseignement Technique

- Technologie (machines, matériaux, chantier),
- Dessin industriel (plans de fabrication),
- Gestion,
- Géométrie descriptive (tracé des angles),
- Dessin d'Art appliqué (croquis, perspectives),
- Histoire de l'Art (culture générale),
- Etude des styles,
- Initiation à la conception.

Enseignement pratique

L'enseignement pratique en atelier (environ 13 heures par semaine) est effectif sur les 4 premières années, avec un travail sur des commandes réelles de particuliers, d'entreprises... (mobilier, commerces, menuiserie, cuisine...). Attention l'enseignement général représente 50 % de l'examen.